

CERTIFICAT ADMINISTRATEUR D'UNE ENTREPRISE D'ASSURANCE PAR ACTION OU À FORME MUTUELLE

INTRODUCTION

CERTIFICAT ADMINISTRATEUR D'UNE ENTREPRISE D'ASSURANCE

L'exercice d'un mandat d'administrateur dans les entreprises d'assurance s'est professionnalisé, tant par les responsabilités encourues à titre personnel, que par la contribution déterminante au pilotage et au succès de l'entreprise apportée par un Conseil d'administration organisé, efficace et compétent.

Les exigences en gouvernance s'accroissent et les administrateurs se doivent d'avoir une vision claire de leurs missions et responsabilités, de maîtriser une large palette de compétences et de faire preuve d'intelligence relationnelle avec les dirigeants et les autres membres du Conseil d'administration.

L'IFA et l'Institut des actuaires se sont associés pour répondre au souhait du secteur en créant ce Certificat.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

L'IFA et l'Institut des actuaires ont conçu et co-pilotent ce programme.

La direction pédagogique du certificat est assurée par un comité IFA-Institut des actuaires, dont les missions principales consistent à recruter les candidats et les intervenants, garantir la qualité du programme et agir en tant que jury d'examen.

INTERVENANTS

Les intervenants de ce programme sont des praticiens de la gouvernance sélectionnés pour leur expertise dans le domaine des assurances et leurs qualités de pédagogues.

PARTICIPANTS

Ce Certificat est destiné aux administrateurs expérimentés soucieux de prendre de la hauteur et de renforcer leur expertise ainsi qu'aux administrateurs ayant pris récemment leurs fonctions ou encore aux futurs administrateurs du secteur des assurances.

OBJECTIFS

Ce parcours s'adresse aux administrateurs d'entreprises d'assurance par actions ou à forme mutuelle.

Il a pour objectif d'apporter un contenu complet sur les enjeux de la mission de l'administrateur siégeant au Conseil d'administration d'une entreprise d'assurance.

Il vise à transmettre les fondamentaux de la gouvernance tant sur le plan technique que sur le plan comportemental. Il comporte également un volet développé pour répondre à la question spécifique aux entreprises d'assurance : quel rôle et quelles responsabilités pour un administrateur sous Solvabilité II ?

EFFECTIF

Promotion entre 10 à 20 stagiaires

PRÉSENTATION

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SEREZ EN MESURE DE :

- Maîtriser les enjeux de gouvernance et assimiler les bonnes pratiques
- Positionner le rôle du Conseil d'administration dans la définition de la stratégie, le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation de la création de valeur
- Identifier les missions et les pouvoirs du Conseil d'administration et de ses comités
- Délimiter les rôles, missions et responsabilités de l'administrateur
- Appréhender les environnements juridique et réglementaire
- Maîtriser les risques et leur contrôle dans les dimensions dévolues au Conseil d'administration, notamment sous Solvabilité II
- Identifier les comportements les plus efficaces dans la conduite d'un mandat et contribuer efficacement à la performance globale du Conseil d'administration

MÉTHODE

Ce Certificat privilégie l'interactivité des échanges autour de l'expérience des participants, des études de cas concrets et des témoignages d'administrateurs.

Il permet de développer des comportements qui favorisent une meilleure contribution aux décisions du Conseil d'administration ainsi qu'une plus grande efficacité du travail d'équipe des membres d'un Conseil d'administration.

Les participants auront accès à une plateforme dédiée où une documentation spécifique sera mise à disposition pour chaque module. En complément, ils pourront notamment s'appuyer sur l'ensemble des publications de l'IFA et de l'Institut des actuaires.

ÉVALUATION

L'assiduité à l'ensemble des modules est indispensable.

La validation du Certificat repose sur un QCM, une simulation de Conseil et un oral.

6 MODULES - 12 jours (présentiel)

MODULE 1 - LE CONTEXTE DE LA GOUVERNANCE D'UNE ENTREPRISE D'ASSURANCE

2 JOURS / 14 HEURES

- Présentations réciproques des membres de la promotion
- Le contexte des assurances en France (présence de la FFA)
- Les spécificités d'un secteur réglementé (présence de l'ACPR)

MODULE 2 - PRATIQUE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 JOURS / 14 HEURES

- Articulation de la mission et des rôles des différents organes de la gouvernance
- Pouvoirs et responsabilités des administrateurs dans une entreprise d'assurance

MODULE 3 - RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA STRATÉGIE, SA VALIDATION ET SON CONTRÔLE

2 JOURS / 14 HEURES

- Les éléments clés du compte de résultat et du bilan
- Présentation des principaux leviers de création de valeurs (économique, sociétale, environnementale...)
- Méthodologie d'analyse d'un marché (analyse swot : forces-faiblesses, avantages-inconvénients)
- Les indicateurs pertinents du déroulement et du suivi d'un Business-Plan

PROGRAMME

MODULE 4 - RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA GESTION DES RISQUES

2 JOURS / 14 HEURES

- Les 3 piliers réglementaires qui structurent les entreprises d'assurance et leur pilotage
- Les rôles des 4 fonctions clés : Actuariat, Gestion des risques, Conformité, Audit interne
- Les politiques et rapports soumis au Conseil d'administration pour approbation avec un focus sur la cartographie des risques et le Risk Assessment : rapport ORSA - Own Risk and Solvency Assessment
- Le rapport actuariel : un document d'information et de contrôle à destination du Conseil d'administration

MODULE 5 - OPTIMISER LA DYNAMIQUE COLLÉGIALE DU CONSEIL

2 JOURS / 14 HEURES

- Analyse des comportements en Conseil d'administration
- Comment s'adapter au contexte des Conseils d'administration ?
- Comment participer à la prise de décision collective et surmonter les situations délicates ?

MODULE 6 - SIMULATION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE ENTREPRISE D'ASSURANCE

2 JOURS / 14 HEURES

- Session grandeur nature de simulation de réunions du Conseil d'administration sur la base des connaissances acquises tout au long du parcours
- Expérimentation de la prise de décision collégiale, tout en mesurant la progression de la courbe d'apprentissage effective au regard de la valeur ajoutée différentielle des participants dans le Conseil d'administration

INFORMATION

TARIFS

- Tarif (non adhérent IFA et ou Institut des actuaires : **13 000 € net**
- Tarif (adhérent IF et ou Institut des actuaires : **11 000 € net**
- Frais de dossier : **170 € net**

CANDIDATURE ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION

Pour que leur dossier soit recevable, les candidats doivent retourner l'ensemble des éléments suivants :

- Le dossier de candidature complété. Télécharger le dossier de candidature sur le site de l'IFA et de l'IRM et de l'envoyer complété à l'Institut du Risk Management : **formation@institut-du-risk-management.fr**
- Une lettre de motivation
- CV + photo

La direction pédagogique peut organiser un entretien avec le candidat afin d'étayer le dossier de candidature et de préciser les motivations ou les expériences du candidat. Le compte-rendu de cet entretien est présenté avec le dossier de candidature au jury de sélection.

Cet entretien permet d'apprécier les perspectives d'évolution des candidats dans la fonction d'administrateur ou vers un poste d'administrateur.

La direction pédagogique, composée de représentants de l'IFA et de l'Institut des actuaires, établira la liste des candidats admis à chaque promotion sur la base de l'ensemble de ces éléments.

LIEU : 3 rue Chauveau Lagarde - 75008 PARIS

CONTACTS

L'IFA

Romain Courault

Directeur de la formation
romain.courault@ifa-asso.com
Tél. +33(0)1 80 05 62 36

Gérald Fremy

Responsable de formation
gerald.fremy@ifa-asso.com
Tél. 07 43 16 13 23

L'INSTITUT DU RISK MANAGEMENT

Laurent Griveau

Directeur de l'IRM
laurent.griveau@institutdesactuaires.fr
Tél. +33(0)1 44 51 76 80

Stéphanie Royer

Responsable de formation
stephanie.royer@institut-du-risk-management.fr
Tél. +33(0)1 44 51 72 80



L'Institut des actuaires est l'organisme de référence dont les trois grandes missions sont d'être au service de l'intérêt général, veiller à l'excellence de l'Actuariat et encourager la recherche actuarielle.

L'Institut des actuaires se doit donc d'assurer l'excellence professionnelle de ses membres. L'excellence s'entretient notamment avec l'amélioration des compétences et l'enrichissement des expertises actuarielles.



Informier, partager, former et influencer pour une gouvernance au service de la compétitivité, telles sont les missions de l'IFA.

L'IFA est le réseau de référence des administrateurs en France. Il contribue à l'identification et à la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance sous forme de publications de référence, d'événements ou de formations spécialisées s'adressant aux administrateurs, dirigeants ou membres des directions générales, quel que soit le type d'organisation (sociétés cotées, familiales, associations, mutuelles...).



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Responsables de programme

Certificat administrateur d'une entreprise d'assurance par action ou à forme mutuelle



**Nathalie
KESTENER**

Coordinatrice de programme IFA



**Pierre-Yves
LE CORRE**

Coordinateur de programme IRM

Nathalie KESTENER

Passionnée par la gouvernance, la stratégie et le développement international, elle a toujours eu à cœur de transmettre, construire, partager et innover. Après une carrière de plus de 25 ans de dirigeante dans l'industrie automobile à l'international, elle s'est lancée dans l'entrepreneuriat.

Fondatrice de KERCUS, société de conseil qui accompagne la gouvernance autour du développement durable et responsable et des enjeux de transformations avec une offre complète de formations, évaluation du conseil, jusqu'à la co-construction de la stratégie...

Co-fondatrice et associée de WAW Compliance une société qui propose, formations, audits & conseils et une solution digitale de pilotage opérationnel de la compliance. Elle anime des formations, réalise des audits et accompagne le déploiement de l'outil.

Convaincue de la nécessité d'une gouvernance engagée et impliquée dans les enjeux de transformation, elle est membre de plusieurs conseils d'administration. (Présidente et membre comité audit, membre comité développement durable dans les secteurs bancaire, financier, aéronautique, bâtiment)

Investie dans différentes associations autour de la gouvernance (IFA, Cercle Admin Sc Po, APIA, Canopy), elle intervient également dans différents programmes de Certification d'Administrateurs à Sc Po, IFA, Audencia, BPI...

Pierre-Yves LE CORRE

Pierre-Yves LE CORRE possède un parcours riche de plus de 35 ans d'expérience dans l'assurance. De formation scientifique et diplômé de l'ENSAE, il a entamé sa carrière dans le Groupe de la Compagnie Bancaire (groupe Paribas). Il a d'abord travaillé comme économiste pour le suivi de l'environnement financier, réglementaire et des marchés du crédit et de l'épargne, avant de rejoindre le monde de l'assurance à Cardif, filiale d'assurance-vie du Groupe. Au sein de Cardif il a exercé des fonctions commerciales sur le marché de la retraite et de la prévoyance d'entreprise, puis eu la responsabilité du marketing des offres d'assurance-vie de Cardif.

Pierre-Yves est ensuite entré dans la réassurance, à SCOR, dans la partie assurances de personnes. Il a été Directeur Technique et du Développement pendant une douzaine d'années et membre du Comité Exécutif Vie de SCOR. Il a étoffé considérablement les équipes d'actuariat et de sélection des risques, renforcé les expertises et créé des équipes de R&D, donnant ainsi à ces équipes une large reconnaissance. Par son action il a favorisé et soutenu l'expansion internationale et la croissance externe de Scor en assurances de personnes.

Son parcours dans la réassurance s'est poursuivi chez Swiss Re, comme Directeur assurances de personnes pour la France, pour relancer la présence commerciale de Swiss Re. Il a participé aux discussions de place, au sein de la Fédération des Assurances, du CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier), de l'APREF (Association des Professionnels de la Réassurance en France).

Après plus de 20 ans dans la réassurance, Pierre-Yves a conduit des activités entrepreneuriales : avec un associé il a créé un cabinet de courtage concepteur d'offres d'assurance, et en parallèle il a conduit des activités de conseil. A ce titre il a notamment coordonné un grand projet de recherche sur l'assurabilité et les données de santé pour améliorer l'acceptation des risques en assurances de personnes.

Pierre-Yves est ensuite revenu dans les opérations d'assurance, en devenant Directeur général délégué puis Directeur général d'un organisme d'assurance du monde paritaire (OCIRP). Responsable du pilotage financier, actuariel, juridique et des investissements, il a supervisé les fonctions clefs risques, conformité et actuarielle, et a ainsi joué un rôle majeur dans la redynamisation de cet organisme et sa mise en conformité avec les nouvelles réglementations, en liaison étroite avec le Conseil d'administration. Depuis 2023, Pierre-Yves est positionné en Senior Advisor indépendant, pour assister les acteurs du monde de l'assurance ou de la réassurance sur des sujets de stratégie, de maîtrise des risques, de marchés et de concurrence, d'innovation, de partenariats et de gouvernance.

Pierre-Yves LE CORRE est actuaire qualifié et certifié, membre de l'Institut des actuaires et il a la qualification CERA (Certified Enterprise Risk Actuary) délivrée par l'IRM. Il a aussi obtenu le Certificat d'Administrateur d'Entreprise d'Assurance (CAEA) délivré par l'IRM, dans le cadre de la première promotion (2019) de cette formation mise en place par l'IRM avec l'IFA.

Pierre-Yves LE CORRE a été administrateur de MutRe (société de réassurance par la suite absorbée par Scor) et de fonds d'investissements. Il est aussi administrateur du Centre des Professions Financières, association reconnue d'intérêt général, dont il pilote les événements (conférences, déjeuners-débats) pour le monde de l'assurance. Son parcours et son expérience ont donné à Pierre-Yves LE CORRE une solide connaissance du monde de l'assurance en France et à l'étranger, de ses acteurs, de son fonctionnement, de son cadre réglementaire et de ses sujets de gouvernance.